

GUIDE DES RESSOURCES
en
Propriété intellectuelle

Une « *Rencontre avec...* »

de l'Association **Juriconnexion**

en collaboration avec

l'IRPI

Mardi 14 Décembre 2004

à l'IRPI

Bourse de Commerce - 2, rue de Viarmes
75001 Paris

Métro : Les Halles *ou* Louvre-Rivoli



INSTITUT DE RECHERCHE
EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
HENRI-DESBOIS

Association Juriconnexion

2, rue Cujas

F – 75005 PARIS

www.juriconnexion.org

secrétaires@juriconnexion.org

RENCONTRE AVEC... LE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

– Cadre réglementaire français –

Intervention de Catherine DRUEZ-MARIE, Chargée d'Études et de Recherche, IRPI

La propriété intellectuelle recouvre à la fois la propriété littéraire et artistique, avec le droit d'auteur et les droits voisins – ces derniers étant reconnus aux artistes interprètes, aux producteurs de vidéos ou de disques et aux entreprises de communication audiovisuelle –, et la propriété industrielle, avec les brevets d'invention, les marques de fabrique ou de commerce et les dessins et modèles.

Les droits qui lui sont attachés, régis par le Code de la propriété intellectuelle, ont donc vocation à protéger toutes les créations, qu'elles soient littéraires, artistiques, techniques ou ornementales...

Or dans une économie de plus en plus mondialisée et concurrentielle, la protection et la défense de telles créations constituent un enjeu majeur pour les entreprises.

Loin d'être un simple concept abstrait, la propriété intellectuelle est une valeur économique qui joue aujourd'hui un rôle déterminant dans les choix stratégiques des entreprises. Elle constitue en effet non seulement une arme défensive en cas de contrefaçon, mais également une arme offensive pour la conquête de nouveaux marchés.

1/ LE DROIT D'AUTEUR

Tout d'abord une création ne peut prétendre à la protection par le droit d'auteur que si elle est formalisée, car les concepts ou les idées sont, dit-on, de libre parcours.

Par ailleurs, le droit d'auteur protège une création sous réserve que celle-ci soit originale. Ce critère d'originalité est différent de celui de la nouveauté, retenu en propriété industrielle. Il signifie que la création doit refléter la personnalité de son auteur. Par exemple, peu importe qu'il existe de nombreux films traitant de la vie de Napoléon – le sujet n'est pas nouveau – une œuvre récente sera protégée si le thème a été traité de manière originale, propre à son auteur.

La protection par le droit d'auteur est automatique, elle ne nécessite aucun dépôt ou autre formalité. L'auteur, qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une personne morale, est présumé être celui sous le nom duquel l'œuvre est divulguée.

Le droit d'auteur comprend deux grandes catégories de prérogatives :

- le droit moral, d'une part, droit incessible lié à la personnalité même de l'auteur, qui l'investit d'un droit de paternité (son nom doit être mentionné sur la création) et d'un droit au respect de sa création (celle-ci ne doit pas être modifiée sans son accord),
- et les droits patrimoniaux, d'autre part, qui ouvrent droit à rémunération en contrepartie de leur cession consentie à un tiers et qui permettent à l'auteur de s'opposer à toute exploitation de sa création réalisée sans son autorisation. Il existe cependant certaines exceptions au monopole de l'auteur, limitativement énumérées dans la loi et entourées de conditions strictes, qui permettent à l'utilisateur de ne pas requérir le consentement préalable de l'auteur (copie privée, courte citation, parodie...).

Si le droit moral est perpétuel, les droits patrimoniaux sont limités dans le temps, puisqu'ils s'éteignent soixante-dix ans après le décès de l'auteur.

2/ LE BREVET

Le brevet protège une invention qui peut consister en un produit (par exemple, l'armature d'une tente) ou en un procédé de fabrication (par exemple, le procédé permettant d'améliorer l'étanchéité d'un bouchon).

Le brevet, dont le but est avant tout d'encourager l'innovation, protège les inventions sous certaines conditions :

- l'invention doit être nouvelle, c'est-à-dire ne jamais avoir été portée à la connaissance du public avant la date de dépôt de la demande de brevet,
- elle doit impliquer une activité inventive, et donc ne pas être évidente pour un homme du métier,
- enfin, elle doit être susceptible d'application industrielle, c'est-à-dire pouvoir être fabriquée ou utilisée dans tout genre d'industrie.

Cette protection n'est pas automatique : elle suppose le dépôt d'une demande de brevet auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Le droit au brevet appartient au premier déposant.

Une fois délivré, le brevet confère à son titulaire, en France et pendant vingt ans, un monopole d'exploitation sur l'invention. Mais le brevet doit être exploité, soit par son titulaire, soit par un tiers auquel celui-ci aura consenti une cession de ses droits, laquelle s'apparente à la vente d'un bien, ou bien une licence, laquelle peut être assimilée à la location d'un bien.

3/ LA MARQUE

La marque a une fonction essentiellement économique, en ce qu'elle permet aux consommateurs d'identifier et de distinguer les produits ou services offerts par une entreprise de ceux de ses concurrents.

Elle peut consister en un mot (*Nike*), un dessin (le crocodile *Lacoste*), un logo (les chevrons *Citroën*) ou tout autre signe susceptible de représentation graphique.

Pour constituer une marque valide, le signe doit respecter certaines conditions imposées par la loi. Notamment :

- il doit être distinctif, c'est-à-dire être arbitraire par rapport au produit ou service qu'il désigne (par exemple, ne pas adopter « crème de gruyère » pour des fromages),
- et il doit être disponible : il ne doit pas porter atteinte à des droits antérieurs détenus par des tiers.

Le droit sur la marque s'acquiert par un dépôt auprès de l'INPI. Une marque enregistrée assure à son titulaire, en France, un monopole d'exploitation sur le signe pour une durée de dix ans, mais qui est limité aux produits ou services revendiqués dans le formulaire de dépôt. Cette protection est indéfiniment renouvelable, moyennant l'accomplissement de formalités tous les dix ans.

Le propriétaire de la marque, au risque de perdre son droit, est soumis à l'obligation d'exploiter celle-ci, de manière sérieuse et continue. Il peut exploiter lui-même ou autoriser des tiers à le faire en concluant des contrats de cession ou de licence.

4/ LES DESSINS ET MODÈLES

Les dessins et modèles protègent les créations qui s'adressent à la vue par un dessin, une forme ou un « effet extérieur », c'est-à-dire l'aspect particulier d'un matériau (le chiné ou le moiré d'un tissu).

Concrètement, un dessin ou modèle peut être purement artistique (une lithographie, une sculpture...) ou consister en un objet utilitaire (un meuble, un vase...).

Pour être protégé, un dessin ou modèle est soumis à une double condition :

- il doit être nouveau, c'est-à-dire, qu'à la date du dépôt de la demande d'enregistrement, aucun dessin ou modèle identique ne doit avoir été divulgué,
- et il doit présenter un caractère propre, ce qui signifie qu'il ne doit pas donner une impression de « déjà vu ».

La protection d'un dessin et modèle s'acquiert par un enregistrement auprès de l'INPI. Le déposant, personne physique ou morale, est présumé en être le créateur.

L'enregistrement du dessin et modèle confère à son titulaire un monopole d'exploitation pendant une durée maximale de vingt-cinq ans. Celui-ci peut exploiter lui-même son dessin ou modèle ou autoriser des tiers à le faire, en leur cédant ou concédant ses droits.

La particularité du régime des dessins et modèles est qu'ils peuvent bénéficier d'une double protection : la protection spécifique des dessins et modèles d'une part, et la protection générale du droit d'auteur, d'autre part, à condition de remplir la condition d'originalité.

Toute atteinte portée aux titulaires des droits sur ces créations constitue une contrefaçon. Or, la contrefaçon ne frappe plus seulement le luxe, comme cela a été longtemps le cas, mais tous les secteurs industriels, mettant parfois en cause la sécurité des consommateurs. On ne peut donc que se féliciter des récentes initiatives législatives communautaires et nationales qui vont dans le sens d'un renforcement des mesures, des procédures et des réparations destinées à assurer le respect des droits de propriété intellectuelle, ainsi que d'une aggravation des sanctions pénales.

Nous vous proposons un annuaire des principaux sites en matière de Propriété intellectuelle classés selon le plan suivant :

1. Ressources accessibles à partir du Web :
 - Sites institutionnels,
 - Annuaires / portails, associations professionnelles, bases de données, nouvelles technologies, sociétés d'auteurs.
2. CD-Rom
3. Listes de discussion

Web

Type de site	Couleur
<i>Institutionnel</i>	
<i>Privé</i>	

NOM ET URL	CONTENU	ACCES
<u>CEIPI</u>	<p><i>Site du Centre d'études internationales de la propriété industrielle (Université Robert Schuman de Strasbourg). Site en français et en anglais.</i></p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelques mémoires de DEA au format PDF (rubrique « Travaux et documents ») 	gratuit
<u>CSPLA</u>	<p><i>Site du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (instance de médiation pour les questions de propriété intellectuelle liées à la société de l'information et plus particulièrement à l'Internet).</i></p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la page « Travaux » : Travaux des commissions spécialisées, Avis, Rapports (pour certains, téléchargeables au format PDF) <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le site du CSPLA est une des ramifications de la partie « droit d'auteur » du site du ministère de la Culture. D'autres informations sont ainsi disponibles à partir de ces adresses : http://www.droitsdauteur.culture.gouv.fr/ ou http://www.culture.gouv.fr/culture/cspla/cspla.htm (idem mais non « framé »). <ul style="list-style-type: none"> o On y trouve des liens vers les différentes institutions relatives à la PI, des fiches techniques sur le droit applicable, une sélection de directives et de rapports (certains en PDF), ainsi qu'une page de liens. 	gratuit
<u>INPI</u>	<p><i>Site de l'Institut national de la propriété industrielle. L'INPI est à la source de l'information sur les brevets, les marques, les dessins, les modèles et les sociétés.</i></p> <p>Objectifs de l'Institut : Recevoir, examiner et délivrer les titres de propriété industrielle / Diffuser l'information / Elaborer le droit de la propriété industrielle.</p> <p>Moyens de recherche :</p> <p>Le service de recherche propose différents moyens pour effectuer sa requête :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans les bibliothèques de l'INPI, • en faisant une demande sur devis au service de recherche de l'INPI (RISC), • ou directement en ligne avec les bases de données suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - « icimarques » pour les marques (visualisation payante), - « Euridile » pour les sociétés (visualisation payante), - « Plutarque » pour les dessins, modèles, brevets, jurisprudence française 	gratuit / payant

	(visualisation payante / gratuite).	
	<p>Autres documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en ligne des formulaires INPI dans la rubrique « Protéger ses innovations » et « Déposer à l'INPI ». - Passeport PI : fiches pratiques de la propriété industrielle (dépôt de brevet aux USA...) sous « INPI au service de l'innovation / Parutions ». <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une FAQ (Rubrique « questions-réponses ») : liste des questions les plus fréquemment posées avec la réponse de l'INPI (une trentaine). 	
<u>IPR-helpdesk</u>	<p><i>Site d'un consortium européen universitaire sur la PI. Accès en français, anglais, italien, espagnol et allemand.</i></p> <p>Objectifs du consortium : attirer l'attention de la communauté européenne de recherche sur les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle et souligner la dimension européenne de ces droits.</p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrats types communautaires, (PDF) - dans la rubrique « Propriété Intellectuelle » : législation nationale, européenne et internationale, notes doctrinales, guides thématiques (format PDF, Word, Html). - dans la rubrique « Services » : IPR Bulletin (Newsletter en anglais, format html) - un lexique des termes employés <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - colonne de gauche : news et événements (infos récupérables en PDF), - une « helpline » offre gratuitement une première assistance sur des questions concernant les droits de propriété intellectuelle (rubrique « services »), - abonnement gratuit au fil RSS « IPR News Feed » (actualité de la PI), - une FAQ, - une page de liens (internationaux) 	gratuit
<u>IRPI</u> Le contenu signalé est celui du <u>nouveau site</u> de l'IRPI	<p><i>Site de l'Institut de recherche en propriété intellectuelle Henri-Desbois.</i></p> <p>Objectifs de l'IRPI: Mener des études dans les divers domaines de la propriété intellectuelle, proposer des formations spécialisées et contribuer aux débats sur les problèmes actuels en la matière.</p> <p>Informations / Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes et recherches : études juridiques et économiques téléchargeables en PDF - Colloques réalisés : programmes en PDF - Publications : présentation des différentes publications de l'IRPI - Documentation : base de données bibliographique en ligne, présentation du centre de documentation de l'IRPI et des produits et services documentaires - Code de la PI mis à jour - Information : un guide pratique sur les droits de PI - Stages de formation continue : thèmes, calendrier et informations pratiques <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portail et forum de la PI - Accès direct à la BDD depuis la page d'accueil du site - Une newsletter hebdomadaire sur l'actualité de la PI (Flash IRPI) - Un moteur de recherche interne. 	gratuit / payant
<u>OEB</u>	<p><i>Site de l'Office européen des brevets. L'OEB est l'organe exécutif de l'Organisation européenne des brevets (organisation intergouvernementale). Site en français, anglais et allemand.</i></p> <p>Objectifs de l'OEB : renforcer la coopération entre les pays européens dans le domaine de la protection des inventions, optimiser le système du brevet européen, délivrer des</p>	gratuit

	<p>brevets d'invention européens selon une procédure centralisée.</p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans la rubrique « Communications officielles » : Rapports annuels de l'OEB (format HTML et PDF), Contentieux du brevet européen, communiqués officiels, décisions du Conseil d'administration, Textes légaux. - dans la rubrique « Outils pour les déposants » : Textes légaux, guides, formulaire de dépôt - dans la rubrique « Produits d'information brevet » : Publications européennes, Journal officiel de l'OEB, Bulletin européen des brevets, Registre européen des brevets en ligne, Information sur les brevets japonais - dans la rubrique « Bases de données recherchables et index » : Décisions des Chambres de Recours de l'OEB, Décisions de la Grande Chambre de Recours de l'OEB, Convention sur le brevet européen, Journal officiel de l'OEB <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - esp@cenet : service gratuit de recherche de brevets - Un moteur de recherche interne - Une rubrique « événements et formation » - Dans la rubrique « Bases de données recherchables et Index » : Index du site de l'OEB, et La base de données des mandataires européens 	
<p><u>OHMI</u></p>	<p><i>OAMI-ONLINE, est le site de l'OHMI (Office de l'harmonisation dans le marché intérieur - marques, dessins et modèles). Site en français, anglais, allemand, espagnol et italien.</i></p> <p>Objectifs de l'OHMI : enregistrement des marques communautaires et des dessins ou modèles communautaires / amélioration de la diffusion de l'information sur les marques communautaires et des dessins et modèles.</p> <p>Documents et informations proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rubrique « Office/Publications » : Le Bulletin des marques communautaires au format PDF (disponible également en CD-rom : EUROM) / les « OAMI-NEWS » / Droit national et Marque Communautaire / Recueil de textes sur la Marque Communautaire / Rapport annuel - Rubrique « Marque communautaire / Aspect Juridique » : Décisions de l'instance des chambres de recours / Règlements sur la marque communautaire / Directives apparentées et droit national / Jurisprudence de l'OHMI / Textes en vigueur et Jurisprudence de la Cour de justice et du Tribunal de première Instance des Communautés européennes / Décisions des tribunaux des marques communautaires relatives aux marques communautaires / Directives sur la contrefaçon et la piraterie - Protocole de Madrid <p>Bases de données proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>CTM-ONLINE</u> Service de consultation des marques communautaires • <u>CTM-AGENT</u> Service d'information sur les mandataires agréés auprès de l'OHMI et les associations de représentants • <u>EUROACE</u> (accès direct au <u>service de recherche</u>) Banque de données contenant des descriptions de produits et de services immédiatement acceptées par l'Office. • <u>EURONICE</u> (accès direct au <u>service de recherche</u>) Base de données dont le but est le stockage et la réutilisation des traductions des expressions les plus utilisées par les demandeurs de marques communautaires pour décrire les produits et services couverts par leurs marques. • <u>ÉLARGISSEMENT</u> Accès au <u>Service de Consultation des Marques</u> Système de recherche de marques en ligne dans les nouveaux États membres 	<p>gratuit / payant</p>

	<p>et les pays candidats</p> <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un service : le <i>e-filing</i> permettant de demander une marque communautaire en ligne - une rubrique agenda (« évènements ») / une newsletter 	
OMC	<p><i>La page « ADPIC » (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) constitue la partie PI du site de l'Organisation Mondiale du Commerce.</i></p> <p>Informations et documents proposés : Renseignements sur la propriété intellectuelle à l'OMC, nouvelles et comptes rendus officiels des activités du Conseil des ADPIC, présentation des travaux menés par l'OMC. <u>Parmi ces nombreuses ressources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche par pays sur (rubrique « examen des législations ») : <ul style="list-style-type: none"> o toute législation, o les législations sur le droit d'auteur et les droits connexes, o les législations sur les marques de fabrique ou de commerce, les indications géographiques et les dessins et modèles industriels, o les législations sur les brevets, les schémas de configuration de circuits intégrés, les renseignements non divulgués et le contrôle des pratiques anticoncurrentielles dans les licences contractuelles, o les législations sur les moyens de faire respecter les droits. <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un moteur de recherche interne - une FAQ sur les ADPIC 	gratuit
OMPI	<p><i>Site de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.</i></p> <p>Objectifs du site : offrir un portail sur la PI</p> <p>Parmi les nombreuses ressources proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traités et parties contractantes - Recommandations communes - Bibliothèque numérique de propriété intellectuelle : <ul style="list-style-type: none"> o Ces collections comprennent des données relatives au PCT (brevets), au système de Madrid (marques), au système de la Haye (dessins industriels), à l'article 6ter (emblèmes d'État, signes officiels de contrôle et emblèmes d'organisations intergouvernementales) - Collection des lois accessibles en ligne (base de donnée Cléa) <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les publications gratuites (dont la revue de l'OMPI) - Nombreuses fiches sur la PI dans la rubrique « Propriété intellectuelle » - Abonnement aux différentes listes de diffusion - Page de liens - Rubrique news et agenda 	gratuit
Bulletin du Droit d'auteur	<p><i>Un des sites du portail de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.</i></p> <p>Objectifs du site :</p> <p>Informers sur les développements juridiques en matière de droit d'auteur et droits voisins.</p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fichiers au format PDF dans les rubriques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o Conventions internationales, Doctrine et opinions, Développements juridiques. <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les archives du Bulletin du droit d'auteur (du volume XXVII, n°3, 1993 au volume XXXVI, n°3, 2002) peuvent être consultées sur le site UNESDOC/UNESBIB de l'UNESCO - Liste des publications et documents (certains directement accessibles au format PDF) de l'UNESCO sur le droit d'auteur et les droits voisins (menu de gauche) - Liens vers d'autres sites du Portail de l'UNESCO (menu de droite) 	gratuit

	- A noter, la page « droit d'auteur » du Portail de l'UNESCO	
USPTO	<p>Site de l'office américain des brevets et des marques (United States Patent and Trademark Office), agence dépendant du ministère du commerce des Etats-Unis. Site en anglais.</p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Texte intégral des brevets publiés par l'USPTO. - Gazette officielle des marques (format PDF) <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Antériorité de la base depuis les années 1920 - Un service d'alertes - Un service d'aide par mail et téléphone - Un glossaire et une FAQ 	gratuit / payant
<i>Annuaire / Portails :</i>		
Annuaire PI	<p>Site de Frédéric GLAIZE, juriste « Marques, Dessins & Modèles » au Cabinet Meyer & Partenaires (Strasbourg).</p> <p>Annuaire recensant 925 sites classés en 15 grandes rubriques et 155 catégories. Plusieurs navigations possibles : thématique, sites conseillés, sites les plus visités, nouveaux sites.</p> <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un moteur de recherche interne 	gratuit
PI France	<p>PI France est une ressource indépendante dont l'objet est la promotion des actifs immatériels en France et dans le monde.</p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - articles : Recherche par thème (Marque / Dessins & modèles / TIC, Mécanique / Biotech, Santé, Chimie / Droits d'auteur / Noms de domaine / Recherche, Stratégie / PI, Brevet (Général) / Publication) ou par secteur économique. - jurisprudence, Lois et Règlements : textes nationaux et internationaux, précédés d'un court commentaire. Les documents sont accessibles en format .doc, pdf ou .html. <p>Attention : La recherche et la consultation des références bibliographiques (incipit et mots clés) sont libres. L'accès en plein texte aux articles requiert un abonnement payant.</p> <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une newsletter personnalisée par thèmes (service gratuit) - Fil d'actualité RSS (service payant) - Un Agenda - Un moteur de recherche interne 	gratuit / payant
<i>Associations professionnelles :</i>		
AIPPI	<p>Site de l'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle. Site en anglais.</p> <p>Objectifs de cette organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration et la promotion de la protection de la propriété intellectuelle sur les plans internationaux et nationaux. - La conduite d'études sur les lois nationales existantes et proposition de mesures d'harmonisation sur le plan international. <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Newsletter accessible gratuitement en ligne (rubrique « News ») - Les travaux de l'association au format PDF (rubriques « News », « questions/Committees », « Publications & Services ») <p>A signaler :</p>	gratuit

	- Un Agenda des manifestations (rubriques « News » et « Meeting »)	
<u>AIPPI-France</u>	<p><i>Site de l'antenne française de l'AIPPI.</i></p> <p>Documents proposés : Rapports, Compte rendu de réunions, Résolutions, Brevets, au format PDF (documents en français).</p> <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès à un forum de discussion 	gratuit
<u>CNCPI</u>	<p><i>Site de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle</i></p> <p>Documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actes des colloques organisés par la CNCPI (rubrique « Documents et bibliographie ») <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un glossaire (« abécédaire ») détaillé sur la terminologie propre à la PI - un agenda des manifestations - un annuaire des coordonnées de tous les Conseils en propriété industrielle français (plus de 500) 	gratuit
<u>UNIFAB</u>	<p><i>Site de l'Union des Fabricants. L'UNIFAB regroupe des entreprises françaises et des fédérations professionnelles tous secteurs d'activités confondus.</i></p> <p>Objectifs de l'UNIFAB : sensibiliser les Pouvoirs Publics sur la Protection des Droits de Propriété Intellectuelle, orchestrer des actions collectives et communiquer vers le grand public.</p> <p>Informations et documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rubrique « Actualité » : <ul style="list-style-type: none"> o articles et dossiers, certains à télécharger au format PDF o revue de presse (actualité et archives) - Rubrique « Contrefaçon et Piraterie » : <ul style="list-style-type: none"> o Les dossiers de l'UNIFAB (format PDF) <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une page de liens - un agenda (rubrique « Actualité ») 	gratuit / payant
<u>WIPLA</u>	<p><i>Site de l'Agence Privée Mondiale du Droit de la Propriété Intellectuelle. WIPLA est un service audiovisuel édité par la Sté CEDAT. Yves Marcellin est le Directeur de la Publication et le responsable de la rédaction.</i></p> <p>Objectifs du site : permettre aux spécialistes en droit de la propriété intellectuelle d'avoir rapidement accès aux dernières décisions de jurisprudence en la matière.</p> <p>Informations et documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dernières décisions de jurisprudence topiques en texte intégral (Cour de Cassation, Cours d'Appel, TGI, Tribunaux de Commerce) - sommaires réalisés par des praticiens et accompagnés ou non selon l'importance de la décision d'extraits de celle-ci ou de son texte intégral, - les dernières études des praticiens relatives à une nouvelle réglementation, à une décision de jurisprudence récente ou à tout autre événement marquant, - des comptes rendus des réunions, congrès ou séminaires organisés par les praticiens, - des bibliographies, - La Revue du Droit de la PI (revue mensuelle de jurisprudence et de doctrine) - des fichiers au format pdf contenant des décisions de jurisprudence en texte intégral non publiées dans la RDPI - des ouvrages téléchargeables 	payant

	A signaler : abonnement nécessaire pour la recherche et la consultation !	
<i>Bases de données :</i>		
<u>DialogIP</u>	<p><i>Partie « Propriété intellectuelle » de la BDD Dialog de Thomson.</i></p> <p>Objectifs de ce service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre une recherche sur : <ul style="list-style-type: none"> o les brevets : tous les pays, Europe, Etats-Unis, France, Japon o les marques déposées : tous les pays, Canada, Europe, Japon, Etats-Unis o les copyrights : Etats-Unis o les noms de domaine <p>Possibilités de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obligation d'être abonné pour visionner et consulter les résultats des recherches <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à une base de données de presse : la « NewsRoom » 	payant
<u>Icimarques</u>	<p><i>Service de l'INPI pour vérifier la disponibilité d'une marque avant son dépôt.</i></p> <p>Objectifs de ce service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer une recherche à l'identique parmi l'ensemble des marques en vigueur en France : les marques françaises, les marques communautaires et les enregistrements internationaux désignant la France <p>Possibilités de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par marque - par déposant - par numéro <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherches gratuites, consultations payantes - les informations sont actualisées tous les vendredis - les marques françaises sont disponibles trois semaines après leur dépôt à l'INPI 	payant
<u>Questel</u>	<p><i>Questel-Orbit est un service d'information dédié à la Propriété Intellectuelle</i></p> <p>Objectifs de ce service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner accès à l'information en matière de : brevets, information scientifique et technique (IST), marques et noms de domaine Internet - offrir des services complémentaires (analyse, veille) <p>Possibilités de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obligation d'être abonné pour effectuer une recherche <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le <u>catalogue</u> des BDD consultées - Les <u>fiches techniques</u> des BDD consultées - Une FAQ (menu de gauche, dans rubrique « service clients ») - Un agenda des salons (menu de gauche, dans rubrique « service clients ») 	payant
<u>Plutarque</u>	<p><i>Service de l'INPI. Portail de recherche d'information en propriété industrielle.</i></p> <p>Objectifs de ce service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - délivrer de l'information sur les brevets, marques, dessins et modèles ainsi que sur la jurisprudence <p>Informations et documents délivrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le texte intégral des brevets français, européens et internationaux, - les marques, dessins et modèles français, - une sélection de la jurisprudence française en matière de PI. <p>Possibilités de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mode guidé - mode formulaire 	gratuit / payant

	<ul style="list-style-type: none"> - mode expert. <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la recherche ainsi que la consultation des brevets des deux dernières années en France et en Europe sont gratuites - la recherche dans toute la base est gratuite - au delà des deux premières années, la recherche s'effectue sur la base de données « Jurinpi », la visualisation et la demande de documents sont alors payantes <ul style="list-style-type: none"> o Jurinpi : texte intégral des brevets français depuis 1966, européens et internationaux depuis 1978 	
<i>Nouvelles technologies :</i>		
<u>Droit & Nouvelles Technologies</u>	<p><i>Le site "Droit & Nouvelles Technologies" est la propriété pleine et entière de la SPRL Max & Zoé, société de droit belge.</i></p> <p>Informations et documents proposés : (accès thématique, chronologique ou géographique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'actualité de la PI : accès thématique - Les textes législatifs du droit des NTIC (196) - Accès à 171 décisions de jurisprudence - Accès à 128 analyses approfondies en droit des NTIC (rubrique « Dossiers ») <p>Attention : Il est nécessaire de s'enregistrer (inscription gratuite) pour accéder aux documents.</p> <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abonnement gratuit à la liste de diffusion des actualités (par la rubrique « Agora ») : résumé de toutes les actualités, dossiers, décisions et lois mis en ligne au cours du mois écoulé. - Une rubrique « Jobs » : Consultation des offres et demandes d'emploi - Un moteur de recherche interne - Une page de liens - Une rubrique « boutique » 	gratuit
<u>Juriscom</u>	<p><i>Le site Juriscom.net est une revue juridique spécialisée dans le droit des technologies de l'information. Il fonctionne sous une forme associative. Lionel Thoumyre est le directeur éditorial.</i></p> <p>Objectifs du site : publier régulièrement les contributions (articles, mémoires, débats...) de juristes, universitaires ou professionnels.</p> <p>Informations et documents proposés : (recherche croisée par une branche du droit ou un thème ou les deux)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jurisprudence (au format PDF), - Articles classés en trois rubriques : professionnels, universitaires et internautes - Actualités proposées par l'équipe rédactionnelle de Juriscom <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Newsletter - Une page de liens - Un forum - Un moteur de recherche interne 	gratuit
<u>Legal Biznext</u>	<p><i>Le site Legalbiznext.com est édité par Légiteam.</i></p> <p>Objectifs du site : proposer l'actualité légale des nouvelles technologies et de la PI</p> <p>Informations et documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - revue mensuelle "papier", téléchargeable au format PDF - Fiches pratiques en droit des NTIC et propriété intellectuelle - Articles classés sous quatre grandes rubriques : <ul style="list-style-type: none"> o Droit des nouvelles technologies / Propriété intellectuelle / Techniques des nouvelles technologies / Pratique professionnelle et 	gratuit

	<p>documentation</p> <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un forum - un système d'alertes sur les nouveaux articles parus (alerte par mots-clés) - une lettre d'information - un annuaire des sites juridiques (menu de gauche, en bas) - une rubrique « Formations en droit des Nouvelles technologies et Propriété Intellectuelle » (menu de droite) - un agenda (menu de droite) 	
Legalis.net	<p><i>Le site Legalis.net est publié par les Editions des Parques. Daniel Duthil, créateur de CELOG (Centre d'expertises spécialisé en informatique), en est le Directeur de publication.</i></p> <p>Objectifs : proposer une base de données de jurisprudence concernant les marques, le droit d'auteur, les logiciels et les bases de données, informer de l'actualité du droit du numérique.</p> <p>Informations et documents proposés (Les archives remontent à 1997):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles et Décisions de jurisprudence (disponibles en impression uniquement) sur ces grands thèmes : Droit d'auteur / Logiciel / Base de données / Marques / Responsabilité / Contenus illicites / Vie privée / Diffamation / E-commerce <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le code Celog : code annoté concernant le droit de l'Internet et de l'informatique. Ce code est enrichi de plus de 1000 décisions jurisprudentielles. - une page de liens - un moteur de recherche interne, une recherche par mots clefs. - Une liste de diffusion 	gratuit
<i>Sociétés d'auteurs :</i>		
SACD	<p><i>Site de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (société de gestion collective des droits d'auteurs).</i></p> <p>Objectifs de la société : percevoir et répartir les droits d'auteur</p> <p>Informations et documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèles de contrats au format Word - Les communiqués de la SACD (rubrique « actualités ») - Guides, brochures institutionnelles (PDF) et accords (rubrique « Documentation », menu de gauche) - Description des différents Statuts juridiques (rubrique : « accueil > parcours d'auteur > statut juridique ») <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un agenda (rubrique « Rendez-vous ») - Un Weblog - Une liste de diffusion - Une FAQ 	gratuit / payant
SACEM	<p><i>Site de la Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Musique. La SACEM est la société de gestion collective des droits d'auteur pour la musique.</i></p> <p>Objectifs de la société : percevoir pour répartir, c'est à dire rémunérer les créateurs pour l'utilisation de leurs œuvres.</p> <p>Informations et documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rubrique « A propos de la Sacem » : Textes relatifs à la Propriété Littéraire et Artistique codifiés dans le CPI: document PDF (dans « Missions > Rémunération du créateur > Droit d'auteur »). - Rubrique « Créateurs » : les statuts de la Sacem en PDF (dans « Le droit d'auteur > documents officiels »), le bulletin de déclaration en PDF (dans 	gratuit / payant

	<p>« Les services de la Sacem > Déclaration)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rubrique « Clients » : Les contrats, brochures et accords en PDF (dans « Accéder directement > Contrats > Brochures ») - Rubrique « Zoom » : quelques décisions de justices (dans « Piraterie > Décisions judiciaires ») - Rubrique « à propos de la SACEM » : rapport annuel en PDF (dans « Zone Presse > Rapport annuel ») <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une liste alphabétique de liens (rubrique « Zoom » dans « Carnet d'adresses ») - une Newsletter (rubrique « Créateurs », « Clients » ou « Zoom ») - une FAQ (rubrique « Zoom », dans « entre vous et nous > vos questions, nos réponses) - un moteur de recherche interne 	
<p><u>SCAM</u></p>	<p><i>Site de la société civile des auteurs multimédia.</i></p> <p>Objectifs de la société : La Scam est une société gérée par les auteurs pour les auteurs. Elle les représente auprès du législateur, des producteurs, des éditeurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs.</p> <p>Informations et documents proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans la rubrique télécharger (documents au format PDF) <ul style="list-style-type: none"> o modèles de contrats o documents administratifs o documents d'information - Les « Fiches Juridiques » de la SCAM : « L'exception de courte citation », « Le droit à l'image des personnes », « L'aide juridictionnelle », « L'Agessa » - Fiches explicatives sur le droit d'auteur (dans la rubrique « L'auteur ») <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Newsletter 	<p>gratuit / payant</p>
<p><u>SGDL</u></p>	<p><i>Site de la Société des Gens de Lettres. La SGDL est un organisme de réflexion, d'initiative et de surveillance au service de la création intellectuelle.</i></p> <p>Objectifs de la société : La défense du droit moral, des intérêts patrimoniaux et du statut juridique et social de tous les auteurs de l'écrit.</p> <p>Informations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informations sur la législation dans les rubriques « L'aide Juridique » et « La protection des œuvres » <p>A signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le service en ligne Cléo qui atteste de l'antériorité des œuvres. Il fournit une empreinte numérique d'un fichier via internet (générée par le logiciel Cyberclé). Service payant - un forum de discussion - une page de liens 	<p>gratuit / payant</p>

Cédéroms

NOM	CONTENU	MISE A JOUR
<u>Juris-Classeur Propriété littéraire et artistique</u>	De la PLA aux nouvelles technologies de communication : l'étude du droit interne (et notamment le Code de la Propriété intellectuelle) complétée par des textes de droit communautaire et international.	Trimestrielle
<u>Juris-Classeur Brevets</u>	Droit des brevets, inventions de salariés, contrefaçons, cessions, licences, régimes fiscaux..., tous ces thèmes sont ici développés autour de l'étude de la jurisprudence, de commentaires et de formules.	Trimestrielle
<u>Juris-Classeur Marques-Dessins et Modèles</u>	Les développements spécifiques et les textes - au niveau national, communautaire et international - concernant le droit des marques, des dessins et des modèles, ainsi que les appellations d'origine et les indications de provenance.	Trimestrielle
<u>Droit in Situ Collection Propriété Intellectuelle</u>	La propriété littéraire et artistique et le droit patrimonial de la famille Colloque organisé le 20 juin 2002 par l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle Henri-Desbois (IRPI) et l'Université Paris II – Panthéon-Assas	/
<u>Droit in Situ Collection Propriété Intellectuelle</u>	La Directive Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information - Bilan et Perspectives - Colloque organisé le 25 octobre 2001 par l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle Henri-Desbois (IRPI) et l'AFPIDA (Association Française pour la Protection Internationale du Droit d'Auteur)	/
<u>Droit in Situ Collection Propriété Intellectuelle</u>	L'entreprise face à la contrefaçon de droits de propriété intellectuelle Colloque organisé le 17 décembre 2002 par l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle Henri-Desbois (IRPI) à l'occasion de son 20ème anniversaire	/
<u>Droit in Situ Collection Propriété Intellectuelle</u>	La Propriété Intellectuelle Moteur de l'Entreprise Colloque organisé le 30 septembre 2003 par l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle Henri-Desbois (IRPI) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris à l'occasion de son bicentenaire	/
<u>Droit in Situ Collection Propriété Intellectuelle</u>	Droit, Economie, Justice - Les propriétés intellectuelles - Conférence organisée le 1er juin 2004 par la Cour de cassation et par la Chaire Régulation de Sciences - Po dans le cadre du cycle "Droit, Economie, Justice", sous la direction de Guy Canivet, Premier Président de la Cour de cassation et de Marie-Anne Frison Roche responsable de la Chaire Régulation de Sciences-Po	/
<u>Droit in Situ Collection Propriété Intellectuelle</u>	Concurrence et Propriété Intellectuelle - Nouvelles Coexistences - Colloque organisé le 21 octobre 2004 par l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle Henri-Desbois (IRPI) et l'Association des Praticiens du Droit des Marques et des Modèles (APRAM)	/

<p><u>La série ESPACE® de l'OEB</u></p>	<p>En CD-rom ou DVD-rom :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ESPACE® ACCESS 6 - ESPACE® ACCESS EP-B 7 - ESPACE® EP-A 8 - ESPACE® EP-B 9 - ESPACE®WORLD 10 - ESPACE® FIRST 11 - ESPACE® BULLETIN 12 - ESPACE® LEGAL 13 - Le Journal officiel de l'OEB <p>Brochure d'information sur ces produits (format PDF):</p>	<p>Variable selon les produits</p>
--	---	------------------------------------

Listes De Discussion

NOM ET URL	CONTENU	ACCES
<p><u>IRPI</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accessible également sur la page d'accueil en haut à gauche rubrique « Le Forum ». - Inscription gratuite. - La liste de discussion dédiée à la PI. 	<p>gratuit</p>
<p><u>Legalbiznext</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Forum dédié à la PI 	<p>gratuit</p>
<p><u>Juriscom</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Forum dédié à la PI 	<p>gratuit</p>

Et aussi :

[La liste de Juriconnexion](#)

Remerciements :

L'Association Juriconnexion remercie particulièrement Emmanuel Barthe, Benoît Bréard, Sébastien Calmont, Marie Corneau, Isabelle Marbeau-Mourette, Agnès Regnier, Aline Zucco pour leur contribution à l'élaboration de cette plaquette des ressources électroniques en Droit de la Propriété Intellectuelle.

Réalisation du Guide : G. Daniel et P. Leturque